

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	25 (1953)
Heft:	3
Rubrik:	Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour votre jardin



*Outilage de qualité
Grillages divers pour clôtures
Echelles à rallonge « MOBIL »
Articles d'arrosage
Tondeuses à gazon
Meubles de jardin - Parasols*

Max Schmidt & Cie
LAUSANNE

22-24, Place Saint-Laurent

22, Boulevard de Grancy

INFORMATIONS

Alliance coopérative internationale

Comme suite à la décision prise à Copenhague par la « Conférence du logement », un *Comité auxiliaire de l'habitation* fut constitué. Son programme consiste pour l'instant à étudier le statut juridique, les méthodes, le financement et les résultats obtenus par les coopératives d'habitations existantes ; à examiner ce qui a été réalisé et ce qui pourrait l'être dans le domaine de la fabrication et de la fourniture de matériaux de construction ; à étudier *a) le coût et le revenu des habitations* ; *b) la politique foncière urbaine* ; *c) les développements techniques dans la construction des bâtiments, l'élaboration des plans et l'aménagement des habitations* ; *d) les besoins de certaines catégories spéciales de personnes en matière d'habitation* ; *e) le problème de l'habitation dans les pays arriérés et les activités coopératives possibles* ; *f) la possibilité de mettre à la disposition de la communauté certaines facilités et certains services en matière d'habitation*. Le Comité encouragera aussi l'échange régulier d'informations et de techniciens entre les différents pays, ainsi que la collaboration entre les coopératives d'habitation, de consommation et de production pour ce qui est du financement et de la production en commun de matériaux de construction. Enfin il formulera une politique coopérative internationale en matière d'habitation, il encouragera l'affiliation à l'Alliance de toutes les coopératives nationales d'habitation ou de construction qui se conformer à ses statuts, et il assistera l'A. C. I. dans sa participation aux travaux de la Commission économique pour l'Europe ou de tout autre organe des Nations Unies s'occupant du problème de l'habitation.

(Coopérateur suisse.)

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Stuag

*Entreprise suisse de construction
de routes et de travaux publics S.A.*

*Travaux de chaussées
Allées de jardins - Abords usines
Revêtements de couleurs*

*Lausanne
Neuchâtel*

*Fribourg
Sion*

Il n'est pas étonnant de constater le développement que prend le chauffage à air chaud tant dans la construction des logements économiques, que dans les bâtiments importants, tels que églises, théâtres, cinémas, usines, ateliers, garages, etc.

En effet, dans la course au succès, le chauffage à air chaud bat plusieurs records, parmi lesquels on peut citer :

- Minimum de frais d'installation.
- Rapidité et souplesse du chauffage.
- Rendement très élevé.
- Economie maximum.
- Confort.
- Aucun risque de gel.

Tous ces avantages... et d'autres encore, vous sont offerts par les appareils

CINEY et **VENCALOR**
exposés au stand 5198 — Halle XV, Foire de Bâle.

E. WEBER — **ÉLECTRICITÉ**
LAUSANNE RUE NEUVE 3 TÉLÉPHONE 23 46 97